

**RAPPORT DE CORRECTION  
D'HISTOIRE, GÉOGRAPHIE et GÉOPOLITIQUE DU  
MONDE CONTEMPORAIN**

**Conception GRENOBLE, Ecole de Management**

# SOMMAIRE

<b>le sujet</b>	<b>2</b>
<b>Éléments de barème</b>	<b>8</b>
<b>Remarques de correction</b>	<b>9</b>
<b>Conseils aux futurs candidats</b>	<b>10</b>
<b>Plans type</b>	<b>11</b>

# Le sujet



Code sujet : 267

**Conception : GRENOBLE École de Management**

---

## **HISTOIRE, GÉOGRAPHIE et GÉOPOLITIQUE DU MONDE CONTEMPORAIN**

Option Scientifique

Mardi 7 mai 2019, de 8 h. à 12 h.

---

**Sujet** : Le multilatéralisme est-il menacé ?

**Quelques indications pour bien le traiter :**

Vous vous appuyerez sur les connaissances acquises lors de la préparation à l'épreuve, les pistes de réflexion qui suivent et les documents qui vous sont proposés (sans les commenter un à un), voire d'autres sources pertinentes pour illustrer votre propos. Les documents à l'appui ne sont que des exemples parmi d'autres de fait ou d'idées qui pourraient vous aider à mieux répondre à la question posée.

**Pistes de réflexion :**

Parmi les problèmes que soulève cette question, il y a celui de la place des puissances émergentes dans le monde contemporain mais aussi des peuples (certains se sentent protégés par le multilatéralisme tel qu'il existe depuis 1945, d'autres menacés par les institutions internationales auxquelles les États ont délégué leurs compétences).

**N.B. :**

*Tout verbiage doit être évité et il est expressément recommandé de ne pas dépasser huit pages.*

*Il sera tenu compte des qualités de plan et d'exposition, ainsi que de la correction de la langue.*

*Les documents d'accompagnement ci-joints sont essentiellement là pour aider le candidat dans sa réflexion sur le sujet posé.*

*Aucun document n'est autorisé. L'utilisation de toute calculatrice et de tout matériel électronique est interdite.*

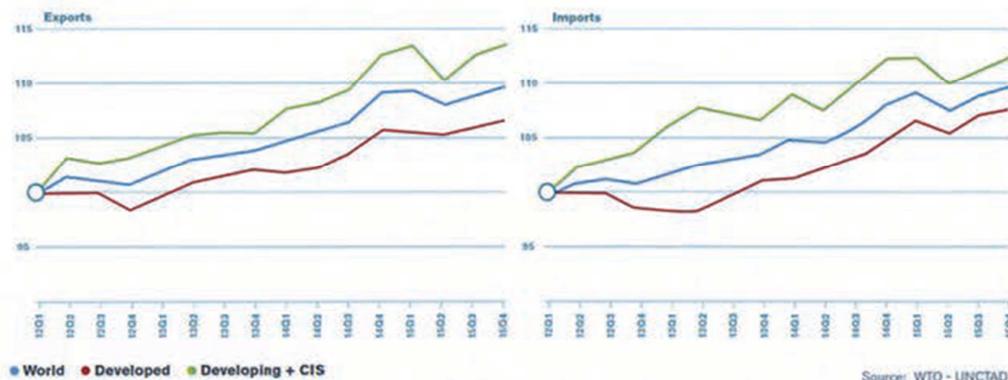
*Si au cours de l'épreuve un candidat repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il la signalera sur sa copie et poursuivra en expliquant les raisons des initiatives qu'il sera amené à prendre.*

## Documents à l'appui

### Indicateurs

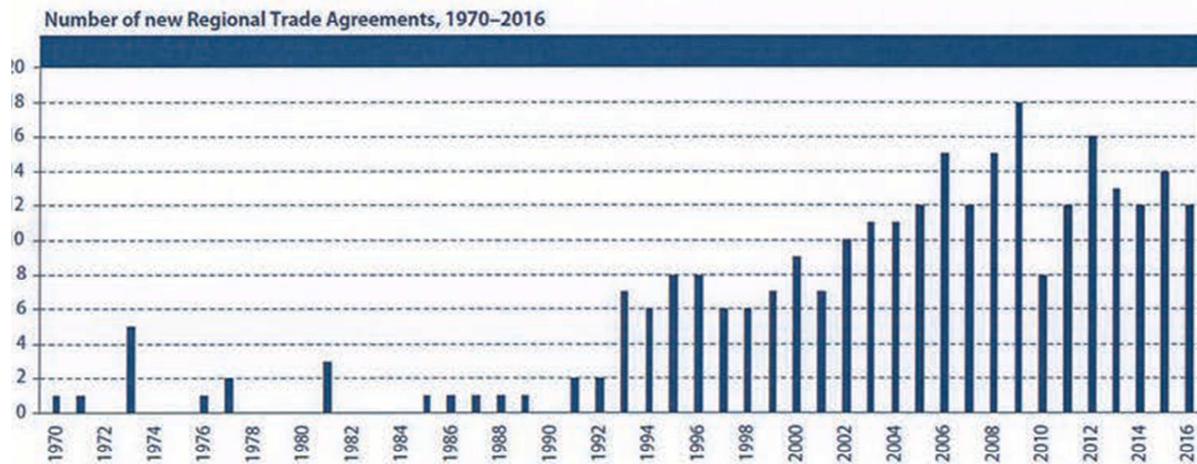
*Volume du commerce de marchandises selon le niveau de développement* (au niveau mondial en bleu, pour les pays développés en rouge, les pays en voie de développement et ceux de la Communauté des Etats indépendants en vert) par trimestre, entre 2012 et 2015 (2012 = indice 100). Source : OMC

Volume of merchandise exports and imports by level of development, 2012Q1-2015Q4  
(Indices, 2012Q1=100)



### Chronologie

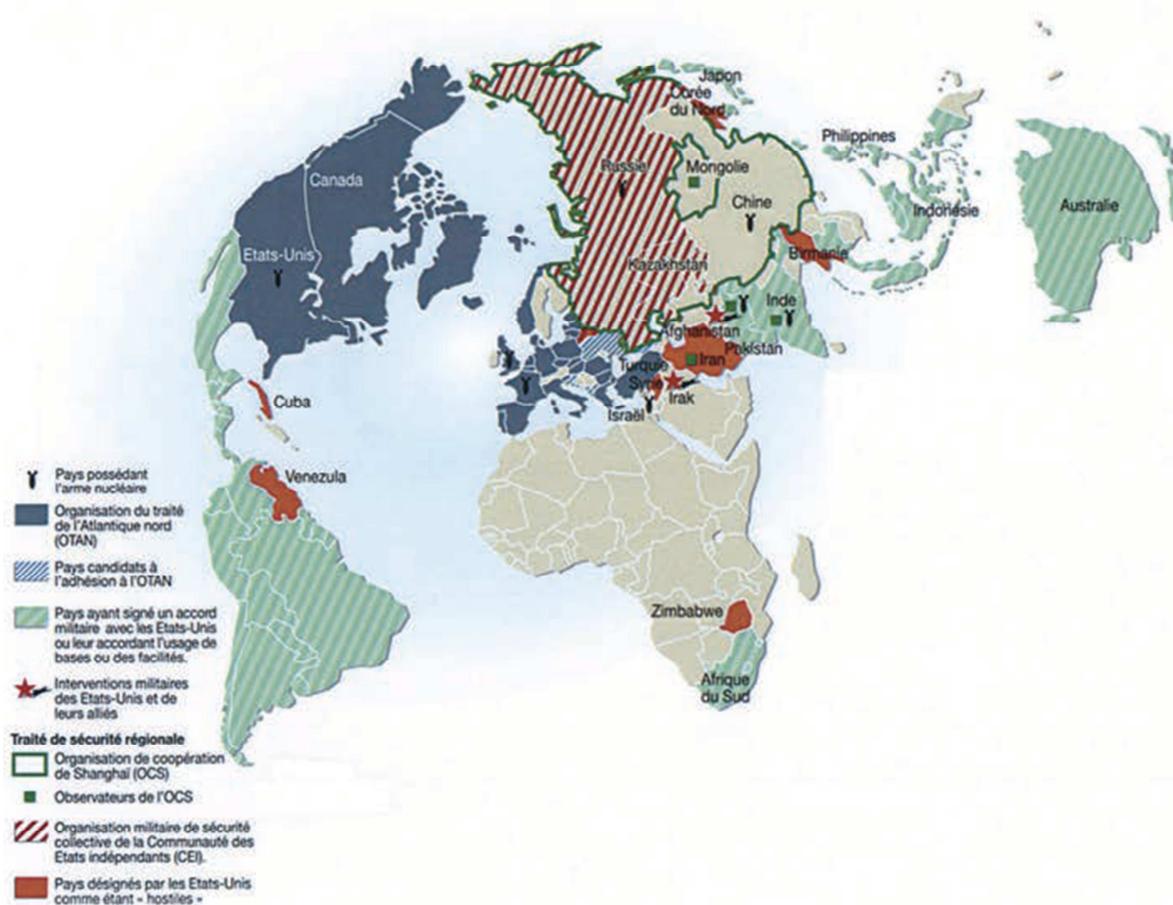
*Evolution du nombre des accords de commerce régionaux* (source : OMC)



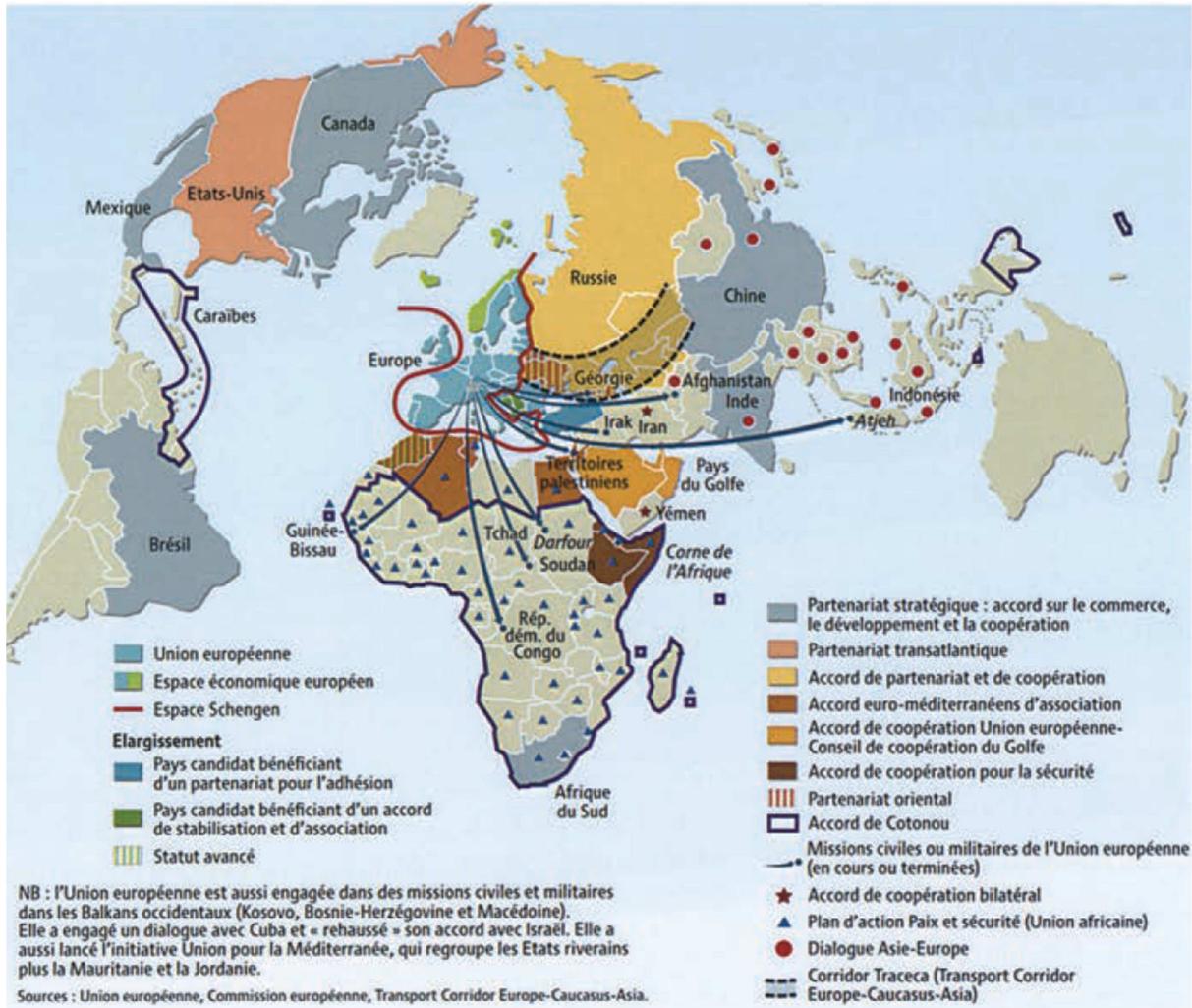
Note: The figure depicts the number of new Regional Trade Agreements, by year of entry into force.  
Source: WTO Secretariat; <http://rtais.wto.org/UI/PublicAllRTAList.aspx>

## Cartes :

Carte des accords militaires multilatéraux dans le monde. Source : *Le monde diplomatique, atlas géopolitique, 2006.*



Carte sur « l'Europe en accord avec le monde ». Source : Atlas un monde à l'envers, Le monde diplomatique 2009, article de Michel Foucher (« Si l'Union européenne jouait son rôle dans le monde »)



### Extraits d'un texte sur le sujet

Laïdi, Zaki, « Négociations internationales : la fin du multilatéralisme », *Esprit*, novembre 2013 (notes omises).

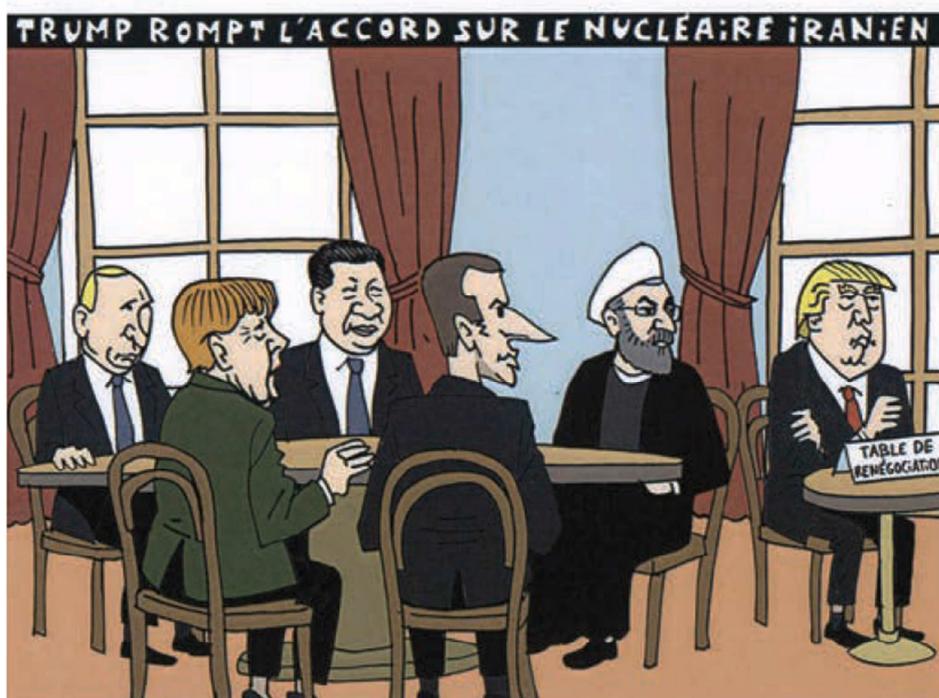
« De plus en plus, les grandes négociations internationales... se font au détriment du multilatéralisme. Ce ne sont plus les organisations internationales qui imposent des normes, mais les États qui décident souverainement de leur degré d'engagement. Les accords bilatéraux se multiplient, notamment du fait du poids croissant du binôme Chine/États-Unis, ce qui est un risque pour l'Europe, chantre du multilatéralisme.

... Le tournant fut peut-être ... le sommet de Copenhague sur le climat en 2009. Les États-Unis, comme beaucoup d'autres pays développés, conditionnèrent leurs propres engagements à ceux des pays émergents alors que ces derniers, avec en tête la Chine, refusèrent de se soumettre à des obligations chiffrées ou à accepter un contrôle de leurs engagements sur leur territoire. Toutefois... les États-Unis, comme les émergents, se retrouvèrent, contre l'avis des Européens, sur le fait qu'il fallait désormais partir non plus des obligations communes que les États devaient ensuite mettre en œuvre mais des engagements que chaque État était disposé à consentir souverainement. Cela ne règle naturellement rien sur le fond. Cependant, politiquement, le tournant est radical.

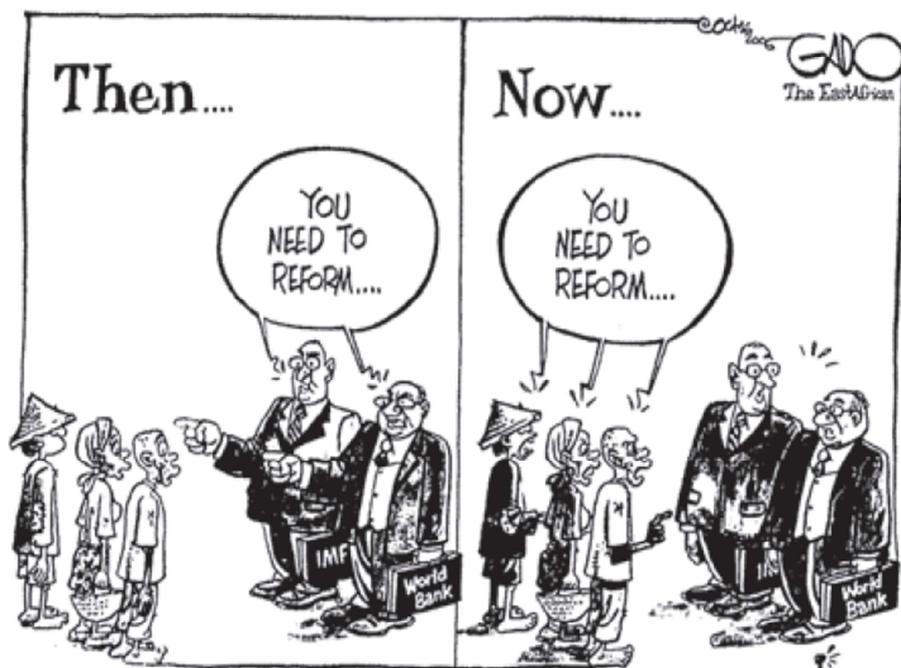
Les États-Unis et la Chine, divisés sur leurs responsabilités respectives en matière de changement climatique, se rejoignent pour estimer qu'aucune négociation multilatérale ne se conclura sans eux. Par ailleurs, ils s'accordent à penser qu'il est inacceptable pour eux de subordonner leurs intérêts d'États souverains à des contraintes multilatérales définies dans une enceinte internationale... Ils imposent ainsi une inversion du modèle de la négociation qui passe d'une logique top down fixant un cadre... à une logique *bottom up* qui pose comme point de départ qu'il revient à chaque État d'exprimer sa volonté contributive et souveraine, quitte à la faire vérifier par les autres. C'est une inversion de perspective tout à fait fondamentale dont la première conséquence est de réduire sensiblement les ambitions de la négociation climatique. »

### Deux illustrations

Sur les Etats-Unis et l'accord multilatéral sur le nucléaire iranien (Source : *Courrier international*, 09/05/2018, dessin de Hermann, Suisse)



Sur la gouvernance au Sud, au Nord, et dans le monde. Caricature tirée de D. Kohnert et H.J. Preuss « Nous les Béninois ne sommes pas allemands » (original en allemand), novembre 1989.



# Éléments de barème/Attente du jury

Définition du multilatéralisme, rappel de son évolution depuis 1945 (avec si possible plongées dans la période précédente où il naît, et même plus tôt encore, par exemple 1648), énoncé des obstacles récents, discussion de la capacité d'adaptation des acteurs, exemples de transformations en cours et de réformes souhaitables.

Utiliser les documents pour montrer que le multilatéralisme est la condition du bilatéralisme et du régionalisme qui se développent tous les deux simultanément, et pour souligner qu'il devra désormais convenir aussi bien au Sud global qu'aux grandes puissances occidentales.

Montrer comment les gouvernements des pays non occidentaux et des puissances montantes s'en saisissent, mais aussi comment les populations dans les pays occidentaux en ont besoin pour lutter contre les aspects indésirables pour eux de la mondialisation.

Attentes du jury

Capacité à rechercher des causes (par exemple, le nombre croissant d'Etats, leurs inégalités) et à les relier à leurs effets (le blocage des négociations en cours, l'affaiblissement des alliances).

Copies structurées, concises, claires, sachant combiner la préparation suivie avec les documents fournis et l'actualité récente, sans vouloir jeter de la poudre aux yeux.

En bref, les bonnes et très bonnes copies mêlent à la fois pertinence de la réflexion et de la démonstration, précision de l'argumentation et des exemples, structure du plan, clarté de l'expression, et présentation soignée. Un bon tiers a vraiment essayé de s'appropriier l'originalité de cette nouvelle épreuve de géopolitique au sein de la BCE.

# Remarques de correction

Le sujet a plu, mais il a été souvent mal compris. Le mot multilatéralisme en lui-même est mal connu, il est souvent synonyme de « gouvernance », multipolarité, « ordre mondial » ou alors il est limité aux aspects économiques et commerciaux (en dépit des cartes sur les alliances fournies) et traduit en « libre-échange » voire « commerce mondial ». On l'oppose trop souvent au régionalisme (pourtant un « plurilatéralisme » ou un « minilatéralisme »). Nombre d'instances majeures de négociations multilatérales ont été ignorées ou peu traitées (notamment l'UE), d'autres, mineures, inutilement mentionnées (ONG, société civile, crime organisé). Le retour au souverainisme a rarement été discuté.

L'introduction est souvent trop courte, peu problématisée (le sujet est peu discuté), et sans lien logique avec le plan annoncé (sauf dans les meilleures copies). De ce fait, des sous-parties semblent parfois déconnectées les unes des autres.

La conclusion a rarement été prospective (il y a eu peu de développements sur les scénarios d'avenir, et sur les réformes possibles du système multilatéral).

La dimension historique du sujet est rarement prise en compte (ou brièvement résumée en introduction), la pluralité des acteurs se résume souvent à une opposition entre pays occidentaux et pays émergents.

Les documents sont peu utilisés voire pas du tout (une copie sur 3 ou 4 ne s'y réfère pas du tout). Certaines copies qui témoignent de peu de connaissances font une sorte de copier-coller de résumés de documents mis bout à bout, sans aucun ajout personnel. D'autres copies ne font que citer les documents entre parenthèses tandis que certaines ne cherchent pas du tout à les analyser et se contentent de les mentionner.

Les références à l'actualité se limitent le plus souvent à Trump, au Brexit, à la Chine et à sa route de la soie, et à la montée des populismes (pas toujours bien analysée).

En dépit d'une calligraphie lisible (parfois caviardée de façon abusive), orthographe et syntaxe sont parfois approximatives. La chronologie aussi.

# Conseils aux futurs candidats

Penser l'introduction comme une sorte de résumé de la démonstration (la situation, ses causes, les enjeux, les questions qui en découlent, les problèmes posés et les contradictions observées, le plan qui s'impose alors). Ne pas oublier la profondeur historique (on pouvait au moins remonter jusqu'à la SDN).

Ne pas se limiter au plan en 3 parties. Faire des sous-parties dont la nécessité s'impose d'évidence, et qui soient clairement repérables : il ne suffit pas de les énoncer en chapeau de partie suivies d'un (a), (b), (c), etc., alors même que les parties ne sont pas distinguées par des titres et des numéros.

Eviter de donner l'impression d'avoir bachoté en multipliant les références d'une façon excessive au lieu de faire preuve d'une véritable maîtrise de la littérature sur le sujet, qui appelle la parcimonie des citations vraiment pertinentes. Plus généralement, éviter toute forme de liste ou de catalogue de références, de faits, de questions sans réponse. Le « name dropping » ne doit pas tenir lieu de réflexion personnelle et nuire à la cohérence d'ensemble du propos.

Donner des exemples étoffés, adaptés aux besoins de la démonstration (ils peuvent illustrer des pistes ouvertes par les documents).

Relire sa copie pour éviter les fautes grossières et les erreurs factuelles qui gênent la lecture et déconcentrent les correcteurs.

# Plans type

## Plan n°1 :

Première partie. Le multilatéralisme a joué dans le passé un rôle globalement positif ; mais est aujourd'hui affaibli ;

Deuxième partie. Pourquoi est-il contesté ? Par qui et par quoi ?

Troisième partie. Il reste indispensable, au Sud comme au Nord ; même s'il doit être repensé ; ce qu'il pourrait devenir.

## Plan n°2 :

Première partie. Le multilatéralisme a jusqu'à présent été lié à la paix et au progrès économique. Sous-partie A : son histoire, et son expansion, qui montrent que l'on a réalisé très tôt sa nécessité, mais aussi qu'il n'a été formalisé et généralisé vraiment qu'après 1945 ; sous-partie B : ses justifications – son rôle pacificateur et ses effets sur le commerce mondial, voire sur l'environnement et le climat ; sous-partie C : son évolution – il pousse au bilatéralisme soit pour se dégager de ses contraintes soit pour en ajouter d'autres, et il se décline en régionalismes qui peuvent le dénaturer.

Deuxième partie. Il est désormais sous la pression de parties prenantes qui le contestent : ne pouvant s'en priver, elles cherchent à le réformer pour l'adapter à son temps. Sous-partie A : les menaces – protectionnisme, retour à la souveraineté nationale ; plurilatéralisme restreint ; sous-partie B : leurs causes – les inégalités et le nombre d'Etat vont croissant, le Nord et le Sud s'opposent, les grandes puissances trichent ; sous-partie C : des effets limités (même les contestations le renforcent, le régionalisme en vogue est en effet conditionné par un multilatéralisme préalable).